** **

**REPUBLIQUE DU NIGER**

**MINISTERE DE L’ELEVAGE**

**PROJET INTEGRE DE MODERNISATION DE L’ELEVAGE ET DE L’AGRICULTURE AU NIGER (PIMELAN)**



**INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT DES SOUS PROJETS**

Le Gouvernement du Niger, avec l’appui de la Banque mondiale, met en œuvre le Projet Intégré de Modernisation de l’Elevage et l’Agriculture au Niger (PIMELAN) en vue de contribuer à «augmenter la productivité agricole et l’accès aux marchés pour les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs/pisciculteurs et les entreprises agroalimentaires » dans les six régions qui constituent sa zone d’intervention à savoir Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri, Niamey et Zinder.

En prélude au lancement de l’appel à proposition pour le financement des sous projets, le PIMELAN organise la présente campagne d’information et de sensibilisation des acteurs des chaines de valeur cibles du projet.

**Les chaines de valeur éligibles**

* **Productions végétales :** oignon, niébé, pomme de terre, poivron, riz, sésame tomate, Moringa ;
* **Productions animales et piscicoles : l**ait, viande, bétail, cuirs et peaux, œufs, poisson.

Le projet finance les fonds de roulement et les investissements dans les différents maillons des chaines de valeurs cibles : production, stockage, transformation, transport, commercialisation.

**Le financement se fait à travers deux guichets**:

**Guichet 1 :**

Le guichet 1 couvre les régions affectées par l’insécurité : Nord-Tahoua, Diffa et Tillabéri

**Les bénéficiaires du guichet 1** : Les groupes de femmes et de jeunes en activité dans les Chaines de Valeur éligibles, les groupes de deux personnes au moins et les PME du secteur agro-alimentaire.

* Être porteur d’un sous projet;
* Avoir au moins un (01) an d’expérience dans l’activité ;
* Être capable de mobiliser un apport personnel de 20%.Toutefois, cet apport est réduit à 10% pour les femmes et les jeunes de moins de 35 ans.

**Guichet 2 :**

Le guichet 2 couvre toutes les six ( 6) régions d’intervention du projet.

**Les bénéficiaires** :

Les groupes de producteurs, les groupes de transformateurs, les PME du secteur agro-alimentaire.

* Être porteur d’un sous projet ;
* Etre organisé en association, en groupement, en Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME) ;
* Avoir une expérience de deux (02) ans au moins dans l’activité ;
* Être capable de mobiliser un apport personnel de 10% en numéraire du coût global du sous-projet.

**Autres informations**

Les promoteurs des sous projets doivent ouvrir un compte bancaire spécifique à l’activité dans l’une des banques suivantes : BAGRI, BSIC, Banque Atlantique du Niger, BOA…

***Pour toute information complémentaire, adressez-vous aux Unités de Coordinations Régionales du PIMELAN sises dans les régions d’Agadez, Diffa, Tahoua, Tillabéri, Niamey et Zinder.***

***Ceci est un message du Projet Intégré de Modernisation de l’Elevage et de l’Agriculture au Niger avec l’appui de la Banque mondiale.***